

# A LOUER

Pour tout renseignement, contactez le service Logement au 03 86 72 59 00

## Résidence «Jardin des Véens»



En plein coeur de la ville,  
logements de Type 3 et Type 4  
avec place de parking souterrain.

## LINDRY



A 10mn d'Auxerre,  
dans une ancienne bâtisse renouée,  
un logement de Type 3.

## PIEDALLOUES



Place du Cadran



Ile de France



Résidence de Normandie

Dans un quartier calme, proche des  
commerces, à 5 minutes du centre ville,  
logements de Type 3.

# Envie de devenir propriétaire ?

## A VENDRE

Pour tout renseignement, visite, contactez : Sandrine Garnier au 03 86 72 59 56



Auxerre  
Maison de Ville  
avec garage et jardin  
DPE = D  
Type 3 de 89 m<sup>2</sup> à 124 500€



Unique à Auxerre  
Lotissement de la Coulée Verte  
24 Terrains à bâtir  
de 470 m<sup>2</sup> à 690 m<sup>2</sup>

Lotissement de  
la «Coulée Verte»  
à Auxerre  
3 terrains disponibles  
à partir de 60 480 €




Lotissement «Les Brivaux II»  
à Vallan  
4 terrains à bâtir  
de 588 m<sup>2</sup> à 671 m<sup>2</sup>  
à partir de 36 360 €



Dernière maison  
TVA  
5,5%

Résidence «Jean de Vienne»  
à Auxerre  
1 maison neuve de type 4  
avec garage et jardin clos  
à 176 500 €  
(frais de notaire réduits)



## édito

### Des HBM à l'ANRU

Héritiers du passé, nous avons en charge l'avenir.

Depuis de longues années, l'Office assume sa responsabilité de répondre au besoin de logement des familles dont les ressources sont modestes.

Développer le patrimoine, entretenir et améliorer l'existant nécessitent un effort soutenu.

C'est dans ce cadre que nous engageons des travaux conséquents aux HBM des Bouscicats.

Ces habitations à bon marché témoignent de l'histoire du logement social à Auxerre. A ce titre, elles méritent les efforts consentis par l'Office pour améliorer le confort de leurs occupants.

En même temps, nous étudions les perspectives de rénovation urbaine de Sainte Geneviève et des Rosoires.

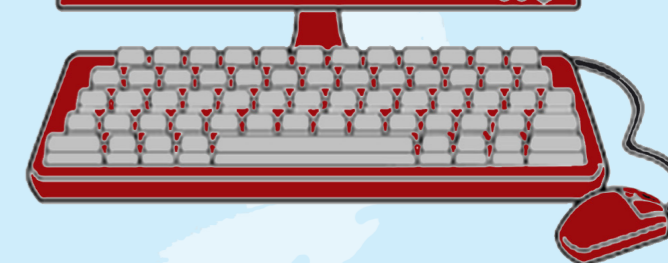
L'avenir se prépare aujourd'hui.

*Jacques Hosco*

Adjoint au Maire d'Auxerre,  
Président de l'Office Auxerrois de l'Habitat

**FAITES VOTRE  
DEMANDE DE  
LOGEMENT EN LIGNE**

page 3



**ANIMATION** L'ANNUAIRE PEDAGOGIQUE

**JEUDI 12 MAI 2016**  
de 9h à 12h

**ENTREtenir SES PLANTATIONS**

4 sites à votre disposition

- DEVANT L'AGENCE SAINT-SIMEON
- BOUSSICATS 1
- RESIDENCE GOURIE
- RESIDENCE CHARLES DE FOUCAULD

mandi 14 juin 2016

LES ACTIVITES DE L'APPARTEMENT PEDAGOGIQUE page 7

**Atelier cuisine d'été**

L'APPARTEMENT PEDAGOGIQUE

mandi 14 juin 2016

LES ACTIVITES DE L'APPARTEMENT PEDAGOGIQUE page 7



## CONCOURS



L'été approche et comme chaque année, l'Office Auxerrois de l'Habitat organise le concours «Fenêtres, balcons et jardins fleuris». Le jury de ce concours passera sur l'ensemble des quartiers du patrimoine les 6, 7 et 8 juillet afin de juger la qualité des compositions florales.

Il est temps de préparer vos plantations qui ne manqueront pas d'embellir vos fenêtres, balcons ou jardins et ainsi tout votre quartier.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de vous inscrire pour participer à ce concours.

Le jury récompensera les finalistes en fin d'année.

## REGIE

Depuis l'incendie de la Régie de l'Office, les conditions de travail des agents techniques ont été compliquées entraînant parfois des perturbations dans leurs interventions auprès de locataires.



Début avril, les premiers éléments de la mise en oeuvre des travaux de reconstruction ont été mis en place. La normalisation des conditions de travail et donc des interventions est en cours.

## CONVENTION

La mission première de l'Office Auxerrois de l'Habitat est bien entendu d'offrir aux Auxerrois la possibilité de se loger dans les meilleures conditions possibles grâce à un parc attractif. Mais son action ne se limite pas à cela.

Soucieux de participer au maintien, voire au renforcement de la cohésion sociale, à travers la pratique du sport et en soutenant la vie associative, l'Office Auxerrois de l'Habitat a signé le 20 janvier 2016 une convention de partenariat avec le Vélo Club Auxerrois.



## PORTES OUVERTES

L'Office Auxerrois de l'Habitat organise deux journées «Portes ouvertes» dans la nouvelle résidence «La Roue», quartier des Plattes à Auxerre les :

**27 mai de 14h00 à 19h00**  
et  
**28 mai de 10h00 à 18h00**



## SALON DE L'HABITAT



Le Salon de l'Habitat s'est déroulé cette année les 8, 9 et 10 avril 2016 à Auxerre. Comme chaque année, l'Office Auxerrois de l'Habitat était présent à cette manifestation qui accueille des centaines de visiteurs.

Tout au long de ce grand week-end, le personnel de l'Office s'est relayé pour accueillir et informer les visiteurs.

Ce salon a permis de présenter les différents produits que l'Office propose actuellement à la location telles que les deux nouvelles résidences sur Auxerre «Saint Amarin» et «La Roue» ou bien les ventes de terrains à «la Coulée Verte» à Auxerre, aux «Brivaux II» à Vallan.

La vente de patrimoine à Auxerre (Piedalloues et résidence Jean Jaurès) et à Saint Bris le Vineux ou des maisons neuves de la résidence Jean de Vienne était également mise en avant.

## PLANTATIONS

Le jeudi 12 mai, de 9h00 à 12h00, une animation sur l'entretien de son jardin ou de son balcon a été organisée sur les 4 secteurs du patrimoine de l'Office.

Ainsi, un site par secteur était à votre disposition. Il s'agissait :

- secteur 1 : devant l'agence St Siméon,
- secteur 2 : Place Bel-Air aux Boussicats I,
- secteur 3 : Résidence Charles de Foucauld,
- secteur 4 : Résidence Gouré, 7bis rue Française.

Sur chaque site, des ouvriers du service Espaces verts de l'Office ont procédé aux plantations printanières et ont répondu à vos questions concernant la plantation et l'entretien de votre jardin ou de votre balcon.

Ces conseils étaient les bienvenus alors que le concours «Fenêtres, Balcons et Jardins fleuris» approche à grands pas.

## ATELIER CUISINE

Devant le succès remporté par l'atelier «Cuisine du Monde» qui a été organisé le 29 janvier 2016 au Pôle Rive Droite, l'Office Auxerrois de l'Habitat a décidé de renouveler cette animation.

Ainsi, un atelier «Cuisine d'été» sera organisé le

**mardi 14 juin 2016**

L'objectif de cet atelier est de faire partager avec d'autres locataires et avec l'appui de chefs cuisiniers, un agréable moment de convivialité.

Renseignements et inscriptions auprès du  
**Service Communication 03 86 72 59 00**

Publication de :  
l'Office Auxerrois de l'Habitat - 12 avenue des Brichères - 89000 Auxerre  
Directeur de publication : Eric Campoy - Rédacteur : Gilles Boivin  
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X  
Imprimé par Voluprint Auxerre - ZAC des Bréandans - 89000 Perrigny

Pour nous contacter : Office Auxerrois de l'Habitat - service Communication  
12 avenue des Brichères - 89000 AUXERRE  
tél : 03 86 72 59 00 - fax : 03 86 72 59 39  
stephanie.clement@habitatauxerrois.fr



## L'Appartement Pédagogique,

### Animation «Cuisine du monde»

Le 29 janvier 2016, l'Office Auxerrois de l'Habitat a organisé un concours culinaire sur le thème : «Cuisine du Monde». Ce concours demandant une place suffisante pour que les cuisiniers puissent évoluer dans des conditions satisfaisantes, avait été délocalisé au Pôle Rive Droite à Auxerre.

Dès 9h00 du matin, tous les participants étaient prêts à se lancer dans cette compétition culinaire sous l'oeil avisé des chefs cuisiniers : Pascal Loulmet, du restaurant «le Mercure», Eric Gallet, du restaurant «Le Bourgogne» et Patrick Palide, jeune retraité du poste à la maison de retraite départementale.



Après une longue matinée de travail, les plats sont enfin prêts à être présentés au jury qui devait choisir la meilleure réalisation parmi 9 plats tous plus appétissants les uns que les autres. Après de longues minutes de délibération, les juges ont rendu leur verdict. La pastilla aux fruits de mer a remporté le premier prix.

Toutes nos félicitations vont aux participants et nos remerciements aux chefs qui ont bien voulu consacrer de leur temps pour remplir la mission de jury lors de cette première édition de l'atelier «Cuisine du Monde». Nous leur donnons rendez-vous pour la prochaine édition de ce concours culinaire.



### SECONDE EDITION

Dans le cadre de la Semaine nationale des HLM, un nouvel atelier cuisine est prévu le vendredi 10 juin 2016. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès du service Communication au 03 86 72 59 00. Contact : Marianne Buton

### Atelier créatif

Le 10 février 2016, l'Office Auxerrois de l'Habitat a organisé un atelier créatif sur le thème de Carnaval avec les enfants du Centre de Loisirs des Brichères. Sous les conseils de Sandrine Le Leysour, responsable de la société «Intérieur Recomposé», les enfants ont réalisé des masques multicolores qu'ils ont pu emmener chez eux après le goûter qui clôtura cette agréable activité.



### Animation «Gérer son budget»

Le 24 mars dernier, l'animation ayant pour thème «Comprendre ses factures et gérer son budget» a rencontré un vif succès. Ainsi de nombreux visiteurs se sont déplacés toute la journée afin d'être renseignés par les représentants de l'Adil, de la Communauté de l'Auxerrois, de la Lyonnaise Suez ou de la société «Intérieur Recomposé». Un agent technique de l'Office était également à la disposition des visiteurs pour les renseigner sur les menues réparations qu'il est possible de réaliser soi-même dans son logement.



### SESSIONS RELOOKING

Les sessions relooking reprendront après les vacances estivales et se tiendront du 15 septembre au 13 octobre, à raison d'une séance par semaine.

Comme précédemment, vous pourrez entreprendre le relooking de mobilier sous la conduite et les conseils de Sandrine Le Leysour d'«Intérieur recomposé». Ces ateliers ont pour objet de permettre aux locataires de rénover gratuitement un objet ou un meuble avec l'aide d'une professionnelle.

Pour vous inscrire, nous vous invitons à contacter le service Communication au 03.86.72.59.00

## Demande de logement

# FAIRE SA DEMANDE DE LOGEMENT EN LIGNE

La demande de logement est un sujet essentiel pour vous. C'est pourquoi, l'Etat et les acteurs du logement social ont décidé de simplifier les formalités et de vous accompagner dans votre démarche. Explication de la marche à suivre.

### 1 - VOUS DEPOSEZ VOTRE DEMANDE

Pour ce faire, rendez-vous sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr). Vous remplissez le formulaire de demande de logement. Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée.

ATTENTION, l'enregistrement de la demande ne vaut pas attribution d'un logement.



### 2 - VOTRE DEMANDE EST AUTOMATIQUEMENT DIFFUSEE

Votre dossier est consultable par tous les bailleurs du département. Vous n'avez pas besoin de vous en occuper, c'est automatique. Il faut savoir que si vous cherchez un logement dans plusieurs communes, votre demande et votre numéro d'enregistrement sont valables dans tout le département.

### 3 - VOUS RECEVEZ UNE ATTESTATION D'ENREGISTREMENT

Un mois au maximum après avoir déposé votre demande, vous recevrez par mail une attestation d'enregistrement. Cette attestation contient votre numéro d'enregistrement (à conserver précieusement) et confirme la date de votre demande.



#### LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Avant d'enregistrer et d'instruire au mieux votre demande de logement, il convient de vous fournir à l'appui de celle-ci un certain nombre de documents. Le dépôt des pièces justificatives est obligatoire. Les documents originaux peuvent être demandés.

- 1 - **PIÈCE OBLIGATOIRE POUR L'ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE**
  - ☐ Personnes de nationalité française : Carte nationale d'identité ou Passeport
  - ☐ Personnes de nationalité étrangère hors UE : Titre de séjour en cours de validité ou le récépissé de la demande de renouvellement du titre de séjour conforme à l'article R10030101 ou récépissé de la demande de titre de séjour portant mention "reconnu réfugié et valant autorisation de séjour" d'une durée de validité de 3 mois
  - ☐ Résidents de l'UE : Pièce attestant de la régularité du séjour selon l'article L121-1 du code de l'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile.
- 2 - **PIÈCES OBLIGATOIRES POUR L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE**

A) Identité

  - ☐ Personnes majeures : Carte nationale d'identité ou Passeport
  - ☐ Personnes non autonomes : Jugement de tutelle ou de curatelle, le cas échéant
  - ☐ Personnes mineures : Livret de famille ou acte de naissance

B) Revenu fiscal de référence

  - ☐ Si imposition en France : Avis d'imposition de l'année dernière (N-2) pour toutes les personnes soumises à une telle imposition
  - ☐ Si imposition dans un autre Etat : Avis d'imposition ou document fourni par l'administration fiscale de cet Etat (document traduit en français et converti en euros de l'année dernière année (N-2))
  - ☐ En cas d'impossibilité, attestation d'une administration compétente ou de l'employeur
  - ☐ Si français établi à l'étranger rentrés en France en situation d'indigence : Attestation de situation d'indigence visée par les ministères des affaires étrangères
  - ☐ Si titulaires d'une protection internationale par l'OFPRA ou la CNDA : Justificatifs des raisons pour lesquelles leur entrée sur le territoire français
- 3 - **PIÈCES COMPLÉMENTAIRES POUR L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE SELON VOTRE SITUATION**

A) Situation familiale (document attestant de votre situation)

  - ☐ Marié : livret de famille
  - ☐ Veuf : certificat de décès ou livret de famille
  - ☐ PACS : attestation d'enregistrement du PACS
  - ☐ Divorcé : acte de divorce
  - ☐ Divorcé ou séparé : acte de jugement, de l'ordonnance de non-conciliation, convention homologuée en cas de divorce ou consentement mutuel, ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales, autorisation de résidence séparée, déclaration judiciaire de rupture de PACS

### 4 - UN LOGEMENT EST DISPONIBLE ?

Lorsqu'un bailleur dispose d'un logement correspondant à vos attentes, il vous contacte et vous demande de compléter votre dossier avec les pièces justificatives obligatoires.

### ET ENSUITE :

Votre dossier est examiné par la Commission d'Attribution d'un bailleur social. Quand la Commission d'Attribution des Logements (CAL) vous propose un logement, soit vous acceptez et devenez locataire et votre dossier est clos ; soit vous refusez la proposition et votre demande est toujours valable pour l'ensemble des bailleurs sociaux du département jusqu'à sa date de renouvellement.

### PENSEZ A RENOUVELER VOTRE DEMANDE

Un mois avant la date anniversaire figurant sur l'attestation de dépôt initial, vous recevrez un courrier vous invitant à renouveler votre demande. Vous devrez alors remplir le formulaire et le retourner. Après enregistrement, vous recevrez une attestation de renouvellement.



### 5 - VOUS POUVEZ MODIFIER VOTRE DEMANDE.

A tout moment, vous pouvez modifier votre demande de logement sur Internet ou auprès d'un guichet de logement social. Avec votre numéro d'enregistrement, votre dossier sera facilement identifié.



## Amélioration de l'habitat

# LES BOUSSICATS I - AUXERRE

## REHABILITATION ENERGETIQUE DES 142 LOGEMENTS



construction des HBM - rue des Bleuets - 1933

Construit au début des années 30, le quartier des HBM, dénommé aujourd'hui Boussicats I, est le premier quartier construit par l'Office Auxerrois de l'Habitat. C'est pourquoi il entre en priorité dans le patrimoine historique de l'Office Auxerrois de l'Habitat. Au fil des décennies, depuis sa construction, le quartier a connu diverses réhabilitations que ce soit sur les façades ou à l'intérieur des logements dans le cadre de l'amélioration de l'habitat.

Par la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en place du Grenelle de l'Environnement, l'Etat souhaite comme objectif de réduire les consommations d'énergie de 800 000 logements locatifs sociaux.

Aussi, l'Office Auxerrois de l'Habitat a prévu la réhabilitation énergétique des 142 logements de ce quartier avec pour objectif l'obtention du label énergétique «HPE Rénovation» correspondant à une consommation annuelle inférieure à 195 kWh/m<sup>2</sup> soit environ la moitié de la consommation actuelle.



Boussicats I - rue des Bleuets - 1990

Les travaux réalisés seront de 3 natures : thermiques, architecturales et techniques.



aperçu d'un bâtiment terminé

TRAVAUX D'ORDRE THERMIQUE / ARCHITECTURAL	TRAVAUX D'ORDRE TECHNIQUE
Isolation thermique par l'extérieur et enduit.	Uniformisation des systèmes de chauffage : - dépose des radiateurs gaz modulants et installation de chaudières gaz à condensation (rebouchage des murs et création d'un réseau hydraulique), - dépose des chauffes bains et production ECS depuis la chaudière à gaz, - changement des chaudières gaz classiques par des chaudières à condensation, - désembouage des réseaux existants.
Isolation thermique des caves et sous-bassement avec plaquettes en terre cuite.	Mise en place de vannes thermostatiques et thermostats d'ambiance.
Isolation thermique des combles en sous-face des logements (mise en oeuvre faux-plafonds).	Création d'une ventilation collective dans les halls communs.
Rénovation des auvents et mise en oeuvre de couverture zinc.	Ventilation naturelle des caves.
Remplacement des menuiseries de tous les halls (mise en conformité du désenfumage).	Création de salles de bains «en dur» - dépose des salles de bains préfabriquées - connexion sur les réseaux existants le cas échéant (création si besoin).
Reprise des appuis de fenêtres, des descentes d'eaux pluviales et de la zinguerie.	Reprise des réseaux amiantés dans les caves.
Entretien et remplacement des volets si nécessaire.	Reprise des portions de tubes en plomb suivant diagnostic à réaliser.
Démolition des jardinières.	Mise aux normes des installations électriques si besoin.
Modification des réseaux sur façades (encastrement des coffrets dans l'isolation).	Mise en oeuvre d'interphonie.
Mise en place d'un système d'interphonie.	
Peinture des halls d'entrée.	
Peinture et sols de 50 logements.	

### CALENDRIER DES TRAVAUX

Début des travaux : Septembre 2016

Durée des travaux : 36 mois

Fin des travaux : Septembre 2019